

# LE TRI DES BIODÉCHETS

La Communauté de Communes Ecueillé –  
Valençay débute la collecte des biodéchets à partir  
du  
**1<sup>er</sup> Mars 2022.**

A compter de cette date, le matériel nécessaire  
sera à disposition pour que vous puissiez  
commencer le tri de vos déchets alimentaires.



© EMZ

# POURQUOI TRIER SES BIODÉCHETS ?

Les biodéchets sont tous les déchets alimentaires :

- épluchures, trognons, noyaux, pépins...
- restes de repas (viande, poisson et os compris)
- coquilles d'œufs, coquillages
- aliments avariés sans emballage
- marc de café avec filtre, sachets de thé

A partir du 1er mars 2022, vos ordures ménagères seront collectées une semaine sur deux. Trier ses biodéchets permet de réduire le volume de votre sac noir.

Les biodéchets sont ensuite valorisés en compost pour faire de l'engrais naturel. Le compostage s'effectue sur la plateforme d'Indre Environnement à Heugnes.

Vous compostez déjà ? Vous donnez vos restes à vos poules ? Sachez que la collecte des biodéchets prend aussi en charge les restes de viandes, poissons et os, ce qui limite les odeurs dans votre poubelle.

# COMMENT TRIER SES BIODECHETS ?

Mettez un sac en papier kraft fourni par la Mairie dans le bioseau. Déposez-y vos déchets alimentaires.



© Recybio

Une fois votre sac plein, rendez-vous à l'une des bornes à biodéchets.

## Vicq-sur-Nahon

- Route de Valençay (carrefour rue de la Maréchalerie)
- Stade
- Route de Luçay (près du carrefour de la route de Veuil)
- Place du Champ de Foire (angle de la route de Levroux)

Déposez votre sac de biodéchets dans la borne prévue à cet effet.



© EMZ

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?**

**Contactez Alizée RIBAS**

**Animatrice Prévention des Déchets**

** : 06 86 40 16 45**

** : [environnement.ccev@gmail.com](mailto:environnement.ccev@gmail.com)**